

L'exemple le plus récent de coopération fédérale-provinciale dans ce domaine est la Conférence nationale sur la pollution du milieu ambiant qui a eu lieu à Montréal du 31 octobre au 4 novembre 1966 sous les auspices du Conseil canadien des ministres des Ressources. Le nouveau ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est chargé de coordonner les travaux des organismes fédéraux dans le domaine de la pollution des eaux et d'assurer la liaison avec les organismes provinciaux et le Conseil des ministres des Ressources.

En plus de fournir sa propre contribution, le gouvernement fédéral assumera environ la moitié des frais que l'Ontario a encourus en donnant un appui direct à l'étude sur la pollution des eaux dans les Grands lacs, étude qui se poursuit sous l'égide de la Commission mixte internationale; les programmes de recherches fédéraux et provinciaux seront en outre coordonnés avec ceux des organismes américains qui participent aussi à l'étude de la Commission.

Les résultats des programmes actuels guideront les enquêtes plus étendues relatives aux Grands lacs, auxquelles le gouvernement fédéral et la province continueront de prendre part. Une somme de plus d'un million et demi de dollars sera affectée aux études qui ont lieu cette année dans la région des lacs inférieurs, 90 p. 100 des frais étant à la charge du gouvernement fédéral. Ce investissement doit augmenter d'année en année, pour atteindre un niveau de plus de 5 millions de dollars en 1970.